

VéLoxygène90

association adhérente à la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

18 rue de Brasse - 90000 BELFORT

tél - 03.84.21.02.56 - veloxygene90@yahoo.fr

<https://veloxygene90.fr/>

le 15 Octobre 2025

à M. le Préfet du Territoire de BELFORT

Objet : Danger des vitres teintées et des VAE débridés.

Monsieur le Préfet,

Notre association Véloxygène90, s'est donné pour mission de représenter et défendre les cyclistes. A ce titre nous sommes très sensibles aux aspects de sécurité routière, d'autant que les accidents sont en recrudescence dans notre région.

Ainsi, en tant que cycliste, à l'approche d'une intersection, il est très important pour nous de pouvoir établir un contact visuel avec les automobilistes afin de vérifier que le conducteur nous a réellement vu.

Or nous constatons que de trop nombreux véhicules ont les vitres AV et le pare-brise teintés (alors que leur coefficient de transparence doit être de 70 % minimum), ce qui rend leur contact visuel impossible avec les autres usagers de la chaussée (cyclistes, piétons ..) . De fait, cette interdiction n'est donc pas toujours respectée.

Pouvez-vous le rappeler aux forces de l'ordre afin qu'ils verbalisent les contrevenants, et également le rappeler aux centres de contrôle technique du Territoire afin de faire retirer le surteintage.

Par ailleurs, nous constatons également depuis quelques temps une augmentation significative des VAE débridés (vitesse d'assistance supérieure à 25 km/h et vélos électriques sans pédalage) ainsi que des trottinettes débridées. Ces véhicules en plus d'être illégaux sont dangereux et nuisent à l'image des cyclistes. Pouvez-vous équiper les forces de l'ordre du Territoire d'un banc d'essai, et faire verbaliser les contrevenants.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous portez à nos remarques, je vous prie de croire en mes sentiments respectueux.

Evelyne PETIT, Présidente de Veloxygene

